



PROCEDURE

Code : SF_P_QP_01

Version : 1

Date : 19/11/2020

TITRE

"Certifications Produits - création et modification produits "

Rédacteur	Relecteur	Validateur
Alexia Quesnel Chargée qualité produit 	Valéria Nicolas Chargée qualité produit 	Nicolas Poupart Responsable sécurité des aliments 

L'exemplaire comportant les « visas » est détenu par le service Qualité hygiène HACCP.

NATURE DE LA DERNIERE MODIFICATION		
Version	Date	Objet de la modification
01	19/11/2020	<p>Rajout dans les moyens de maîtrise : la vérification des contrats passés entre les fournisseurs et les achats pour les produits MSC/ASC.</p> <p>Changement de la codification suivant la nouvelle version de la norme ISO 22000 => Pas de changement de version pour cette procédure.</p>

DIFFUSION

Le document en version papier ne fait pas l'objet d'une mise à jour.
La version en vigueur est accessible dans la base documentaire

Table des matières :

1	Objet de domaine d'application :	3
2	Produits référencés :	3
3	Utilisation des labels MSC/ASC, Bio et VPF :	4
4	Spécificités par type de certificat :	5
5	Cas de perte de certification	6

Abréviations / Acronymes utilisés / Mots Clés :**MSC : Marine Stewardship Council****BL : Bon de Livraison****ASC : Aquaculture Stewardship Council****VPF : Viande de Porc Français****ADV : Administration des Ventes****GDP : Gestionnaire des Données Produit**

1 Objet de domaine d'application :

Lister les opérations nécessaires au référencement et à l'utilisation des produits certifiés (ex : MSC, ASC, BIO, VPF) .

2 Produits référencés :

Vous trouverez ci-dessous les différentes étapes à respecter afin de créer ou passer un produit existant sous un label (ex : MSC, ASC, BIO, VPF)

Les étapes/activités clés		Les acteurs	Moyens de maîtrise	Commentaires	Application*		
					N	R	L
1	Exprimer un besoin produit / fournisseur	Achats / Marketing/Grands Comptes				X	X
2	Agrément d'un fournisseur	-Acheteur -Chargé(e) qualité	Charte qualité signée par le fournisseur Audit du fournisseur selon risque produit et certification GFSI F_F_S3_05 Questionnaire agrément site complétée	Le fournisseur complète les documents d'agrément transmis par l'acheteur. Si le produit est retouché par un prestataire, celui-ci devra être agréé. La Qualité valide ces documents pour permettre la création du fournisseur. Process de référencement du fournisseur selon la typologie du produit/fournisseur cf. SF_I_S3_11		X	
3	Créer le couple produit fournisseur sur SAP/Catman	Grands Comptes Service Achat, Supply chain, Conseiller Culinaire Marketing, Pricing, Chargé(e) qualité, GDP, ADV	Brake : Gestion de la DRP accompagnée de la fiche technique et étiquette du produit + carton + certification + pour le MSC/ASC : contrat achat fournisseur Davigel : Validation des données produits dans Catman + étiquette + certification + pour le MSC/ASC : contrat achat fournisseur	Brake : Le chargé qualité valide la DRP ainsi que l'étiquette F_P_S3_01 / F_F_S3_02 Davigel : Le Chargé(e) qualité valide les éléments dans Catman) ainsi que l'étiquette		X	
4	Cas des produits MDD :	Chargé(e)s Qualité	Cadre sectoriel. Compte rendu d'audit (si nécessaire selon risque produit) Analyse labo éventuelle	Brake : Le cahier des charges est signé par le Chargé(e) Qualité et le fournisseur. Davigel : Le DT est validé par la qualité, la FSA est signé par l'acheteur et le fournisseur.		X	
5	Reconnaissance mutuelle	Chargé(e)s Qualité	Agrément du fournisseur et du produit est reconnu dans les deux entités			X	

* Légende : N : national / R : Régional / L : Local

3 Utilisation des labels MSC/ASC, Bio et VPF :

Ces labels peuvent être utilisés afin de promouvoir la certification des produits ou de l'entreprise d'une manière générale. Toutefois des règles strictes sont définies pour l'utilisation de ces labels et nécessitent des autorisations spécifiques reprises dans le « Guide d'Utilisation du label MSC » et le « ASC Logo User Guidelines » pour le MSC/ASC (disponibles sur les sites www.msc.org/fr et www.asc-aqua.org/fr) et dans les cahiers des charges spécifiques à chaque certification (disponible sur le site www.inaporc.com pour le VPF).

Nous pouvons distinguer deux types d'utilisations potentielles des labels pour SYSCO France :

- Utilisation au niveau de l'étiquetage produit
- Utilisation au niveau des supports de communication (guide produit, plaquette, promotion, fiche technique, site internet...)

Dans les 2 cas, le Chargé(e) qualité est en charge des validations de ces mentions.

4 Spécificités par type de certificat :

Qui	Service Achats	Chargé(e) qualité	Chargé(e) qualité	Laboratoire	Chargé(e) qualité	
MSC	Récupère la certification du produit	<p>Vérifie la certification du ou des fournisseurs sur le site www.msc.org</p> <p>Informe (si nécessaire) Bureau Veritas du changement du scope de certification « Chain of custodies »</p>	<p>Vérifie / Demande la modification de l'étiquette avec ajout du numéro MSC du fournisseur ainsi que du logo (si demande client).</p> <p>Fait valider l'étiquette (charte graphique liée au logo) auprès du bureau MSC</p>		<p>A la 1ère réception :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le laboratoire s'assure de la présence d'un numéro MSC sur l'étiquette et transmet une copie au référent 	<p>A la 1ère réception :</p> <p>Le Chargé(e) qualité, référent MSC demande aux achats une copie de la facture afin de s'assurer de la présence d'un numéro MSC</p>
ASC	Récupère la certification du produit	<p>Vérifie la certification du ou des fournisseurs sur le site www.asc-aqua.org</p> <p>Informe (si nécessaire) Bureau Veritas du changement du scope de certification « Chain of custodies »</p>	<p>Vérifie / Demande la modification de l'étiquette avec ajout du numéro ASC du fournisseur ainsi que du logo (si demande client).</p> <p>Fait valider l'étiquette (charte graphique liée au logo) auprès du bureau ASC</p>		<p>A la 1ère réception :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le laboratoire s'assure de la présence d'un numéro ASC sur l'étiquette et transmet une copie au référent 	<p>A la 1ère réception :</p> <p>Le Chargé(e) qualité, référent ASC demande aux achats une copie de la facture afin de s'assurer de la présence d'un numéro ASC</p>
BIO	Récupère la certification du produit	Lors du référencement le Chargé(e) qualité, référent BIO demande aux achats ou directement au fournisseur le certificat Bio en cours de validité.	Valide l'étiquette avec la mention de l'organisme certificateur et du logo. En cas de doute, se rapproche du fournisseur et de l'organisme certificateur.		/	/
VPF	/	Lors du référencement, le Chargé(e) qualité, référent VPF demande aux achats ou directement au fournisseur le relevé de récépissé d'engagement du fournisseur et la copie du dernier rapport VPF.	Vérifie l'étiquetage.		/	/

5 Cas de perte de certification

En cas de perte de certification (MSC/ASC, Bio, VPF) par le fournisseur, il faut prévoir une recodification du produit (le produit ne peut être vendu sous le même code, risque de confusion chez le client).